

## La bio entre en résistance

# 2 876 052 ha

surface en bio en France en 2022



# 10,7 %

part des surfaces bio dans la surface agricole française

# 60 483

fermes engagées en bio en France en 2022

# 14 %

part des fermes françaises engagées en bio

### Constats nationaux :

#### Consommation

- L'inflation entraînant la diminution de consommation de produits depuis le COVID
- Réduction du nombre de produits bio référencés en grandes surfaces n'incitant pas à la consommation
- Moins de produits transformés donc moins de demande de matière première
- Marges appliquées par les magasins sur les produits bio plus importantes que sur les produits conventionnels => augmente le prix de vente aux consommateurs des produits bio mais pas le prix d'achat aux producteurs
- Vente directe peu impactée

#### Des filières longues particulièrement impactées par la baisse de consommation

- Désengagement d'entreprises de transformation principalement de celles faisant du bio et du conventionnel
- Des stocks de matières premières importants à écouler
- Vente des collectes bio sur le marché conventionnel, au prix conventionnel impactant les entreprises

- Baisse des prix d'achat aux producteurs pour la campagne 2023 (parfois sous le prix conventionnel)

#### Aide à la production

- Ecorégime Certification bio annoncé à 110 €/ha ramené à 92 € => perte de 18 €/ha
- Des fonds d'urgence débloqués mais peu de producteurs éligibles de par les critères exigés. De plus, la perte de revenu se fera essentiellement sur la comptabilité 2023.

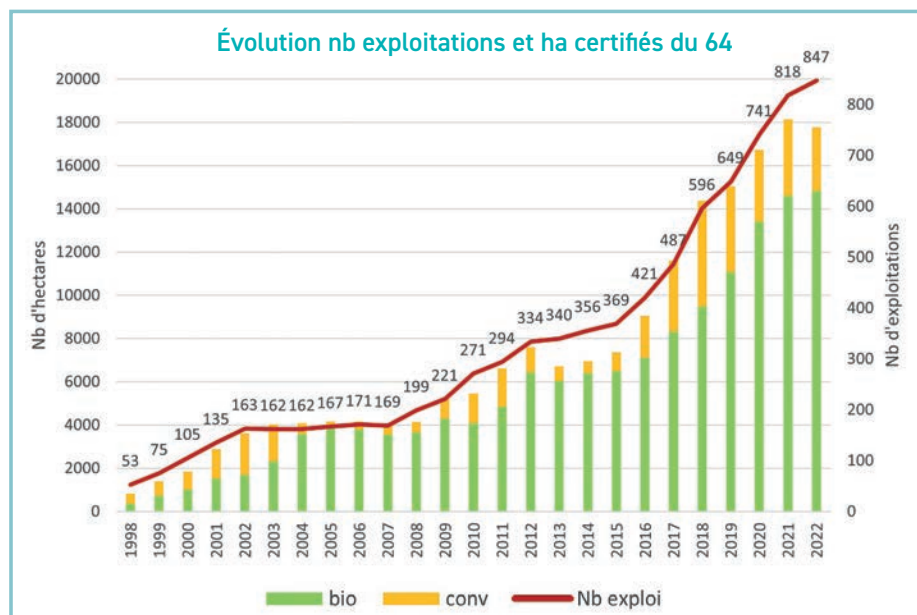
#### Production

- Au vu de la hausse du prix des céréales en 2022, des prix d'aliments qui s'envolent
- Sécheresse 2022 entraînant la baisse des rendements en fourrages notamment.
- Hausse du prix des intrants
- Pénurie de paille annoncée en 2023 (forte hausse du prix) déjà ressentie sur le 64 en 2022 suite à la pénurie de paille espagnole
- Des entreprises aval se désengageant à l'achat des produits en bio (surtout en œufs, volailles de chair, porcs)

### Constats départementaux : 2022 par rapport à 2021

#### Approche globale :

- 2/3 des exploitations bio du département font de la vente directe limitant les tendances nationales.
- En 2022 maintien des surfaces et du nombre de producteurs sur le département



## Détail par territoire basque / béarnais

- Les exploitations du Pays Basque continuent à se convertir, solde nul en 2022 dans le Béarn
- Perte d'entreprises aval certifiées bio sur les 2 territoires mais plus fortement en Béarn malgré un nombre initial moindre
- Solde positif (2022/2021) pour les surfaces avec une moindre

progression en Béarn et un solde négatif en fruits et surfaces fourragères en Béarn

## Détails basques / béarnais productions animales

- A l'échelle départementale baisse du nombre de vaches laitières et perte 1/5<sup>ème</sup> des poulets de chair
- Solde négatif en vaches laitières au niveau départemental reflétant l'arrêt de certi-

fication sur 2 troupeaux en Béarn pour 109 VL.

- Poules pondeuses. Solde négatif en en Pays Basque masqué par le solde positif en Béarn avec l'arrêt d'atelier en PB et 2 mises en place en Béarn avec plus de têtes.
- Poulets de chair. Pas de création ou d'arrêt d'atelier mais beaucoup moins de têtes en place en Béarn (lien avec la grippe aviaire? maintien de

l'atelier en bio pour une bande par an et autres bandes de l'année passées en conventionnel?)



## La Bio en restauration collective :

Pour les établissements accompagnés par le Conseil départemental, la consommation de produits bio représente en moyenne 27 % des produits (données 2022).

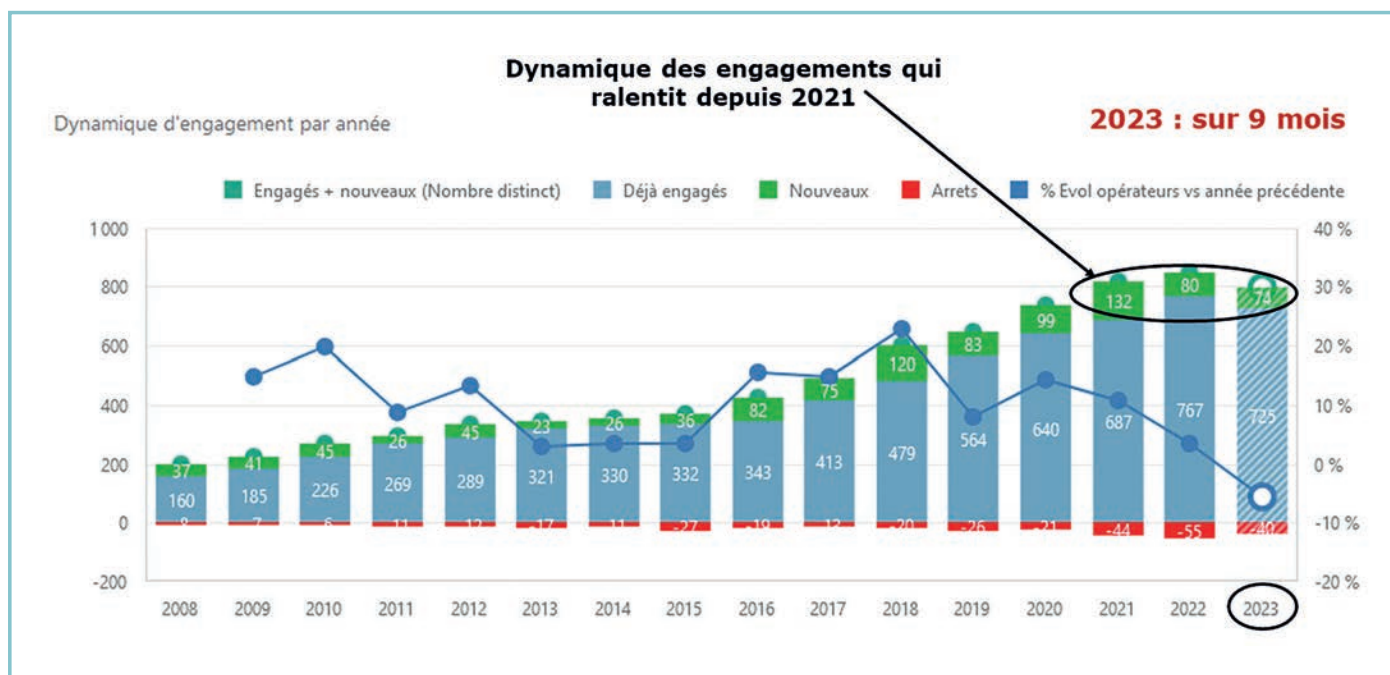
Plus spécifiquement :

- Dans les collèges 24 %;
- Dans les communes 22 %;
- Dans les crèches 49 %;
- Dans les EHPAD et établissements du handicap 8 %.

Les efforts se poursuivent notamment avec la démarche Mangez bio, local et terroirs du département ainsi que les différents plan alimentaires territoriaux mis en place par les collectivités et visant généralement l'introduction de produits bio dans les repas.



## Tendances 64 pour 2023 (chiffres sur 9 mois) :



2023 sera une année avec un nombre d'exploitations bio en baisse avec une dynamique des engagements qui ralentit depuis 2021.

Sur les 40 arrêts, 8 sont des évolutions administratives (changement de statuts d'exploitation), 14 sont des arrêts d'activité (retraites, reconversions professionnelles,...) et 7 sont indéterminés. 11 sont de réels arrêts de certification de l'activité en agriculture biologique avec maintien de l'exploitation.

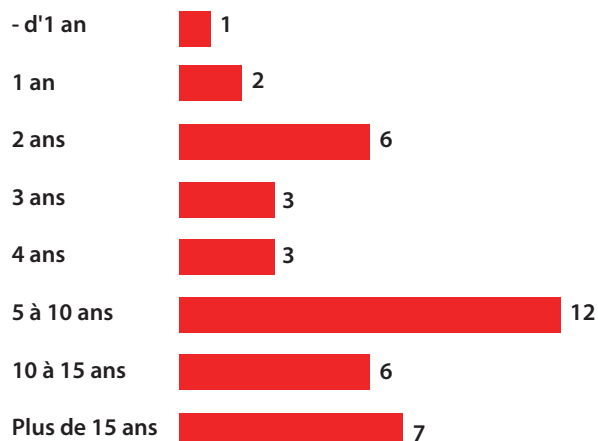
Des désengagements de l'agriculture biologique sont prin-

cipalement constatés sur les exploitations venant de finir les 5 ans d'aides conversion (6-10 ans d'ancienneté dans la bio) Des historiques (>10 ans en bio) qui préféreraient arrêter l'agriculture que d'arrêter la bio font le dos rond en attendant que ça passe, mettre en prairies pour ne pas avoir de frais de cultures en 2024 est une posture rencontrée.

A noter un tiers des arrêts (tous confondus) sont des exploitations mixtes produisant à la fois du bio et du conventionnel.

16 arrêts sont survenus en Pays Basque et 24 en Béarn.

## Ancienneté en bio



## Les évolutions nécessaires :

Les exploitations résistant le mieux semblent les exploitations les plus diversifiées et ayant mis en place de la vente directe ainsi que celles qui ont adopté des techniques bio performantes tant en élevage qu'en

productions végétales. Au final ce sont celles qui s'investissent de façon professionnelle dans le métier d'agriculteur biologique. Les agriculteurs biologiques sont dans l'attente de la prise en comptes des aménités

de l'agriculture biologique à travers un soutien à la production. Toutefois, le réel soutien à l'agriculture biologique viendra par la reprise de la consommation des produits biologiques tant par les particuliers qu'en

restauration hors domicile qui s'amorce doucement sur la fin 2023. L'aide au maintien de 14 millions d'euros voté le 15 décembre 2023 par la Région est bienvenue dans les exploitations.

